

Abdication de Guillaume II

Berlin, 9 novembre :

L'Empereur et Roi a décidé de renoncer au trône. Le Chancelier restera en fonctions jusqu'au moment où seront réglées les questions relatives à l'abdication de l'Empereur, à la renonciation au trône du prince héritier de l'Empire allemand et de Prusse et à l'établissement d'une Régence. Il a l'intention de proposer à la Régence la nomination du député Ebert au poste de Chancelier de l'Empire et le dépôt d'un projet de loi décrétant des élections générales immédiates. De ces élections sortirait une Assemblée constituante nationale allemande qui aurait pour mission de déterminer définitivement la forme du gouvernement du peuple allemand, y compris les populations qui demandent leur incorporation dans l'Empire.

Le Chancelier,
PRINCE MAX DE BADE.

La Belgique sous la Botte allemande

**LES AVIS, PROCLAMATIONS
& NOUVELLES DE GUERRE
ALLEMANDS**

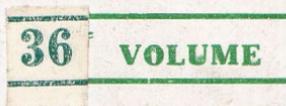
publiés en Belgique pendant l'occupation

Du 21 Octobre au 11 Novembre 1918

*y compris les Arrêtés qui n'ont pas été affichés
ainsi que les Documents Historiques concernant la Paix*



Édition honorée de la Souscription officielle
de la plupart des Administrations Communales de Belgique.



Prix : Fr. 1.50

LES ÉDITIONS BRIAN HILL
Rue de l'Arbre-Béni, 106 b, IXLLES-BRUXELLES